

PROJET D'ORDRE DU JOUR
AGA de Patrimoine et Culture du Portage
Le 30 MARS 2021 à 19:00 h
Rencontre en Zoom

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
Le quorum de l'assemblée annuelle est de sept (7) membres
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle
6. Rapport de la présidente
7. Rapport du groupe Culture
8. Rapport Fonds Lizotte
9. Rapport de l'École de l'Anse
10. Dépôt des états financiers
11. Désignation d'un(e) président(e) d'élection
12. Élection des membres du conseil d'administration
En élection cette année: Hélène Roussel.
13. Autres affaires
14. Levée de l'assemblée.